

**Message du Conseil communal au Conseil général
du 14 septembre 2021****Octroi d'un crédit de travaux de CHF 1'620'000.00 TTC pour la mise en système séparatif du réseau d'évacuation des eaux et le remplacement des conduites d'eau potable sous les chemins de Vy-Neuve et des Autrichiens à Estavayer-le-Lac**

1. Introduction

La mise en système séparatif du réseau d'évacuation des eaux usées et des eaux claires est nécessaire afin de ne plus diriger les eaux claires sur le réseau aval et sur la station d'épuration. Les eaux claires surchargent la station d'épuration et provoquent une augmentation de la consommation électrique.

Le drainage séparé des eaux claires permet de soulager les réseaux situés en aval et, partant, de limiter les débordements lors d'événements pluvieux importants. Cette mesure est prévue dans le PGEE (plan général d'évacuation des eaux) d'Estavayer-le-Lac.

Il est par ailleurs aussi nécessaire de remplacer les conduites d'eau potable vieillissantes et d'assurer le bouclage de la zone par la pose d'une conduite sous le chemin des Autrichiens. Ce projet est identifié au PIEP (plan directeur communal des infrastructures d'eau potable) de la Commune.

2. Description des travaux**1. Infrastructures**

Le projet prévoit la construction de collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires en vue du raccordement des habitations riveraines. Ainsi, une surface de 26'700 m² de parcelles ne rejettera plus ses eaux claires dans les canalisations d'eaux usées.

Le remplacement des conduites d'eau potable ainsi que le bouclage sous le chemin des Autrichiens permettront, outre le renouvellement des installations, la sécurisation de l'alimentation en eau potable et de défense-incendie de ce secteur territorial. Les bornes hydrantes seront au besoin remplacées.

Ces travaux consistent en la pose de 430 m de conduites d'eau potable DN 150 mm en fonte, de 440 m de canalisations d'eaux usées DN 200 mm en polyéthylène et de 430 m de canalisations d'eaux claires DN 300 mm en polyéthylène.

2. Superstructures

Aucune modification de l'aspect ou de la fonctionnalité de surface n'est prévue. L'ensemble des surfaces du chemin de Vy-Neuve et du chemin des Autrichiens sera refait à neuf (bitume).

La surface de route concernée par les travaux représente environ 2'750 m².

3. Devis

Le devis estimatif des travaux, établi par le Service communal de l'environnement en collaboration avec un bureau d'ingénieur, est le suivant :

| | | | |
|---|------------|---------------------|------------|
| Installations de chantier | CHF | 13'000.00 | HT |
| Route | CHF | 387'000.00 | HT |
| Aménagements paysagers des espaces verts | CHF | 6'000.00 | HT |
| Signalisation et marquages routiers | CHF | 17'000.00 | HT |
| Eclairage public, génie civil et raccordement | CHF | 25'000.00 | HT |
| Sous-total - Superstructures | CHF | 448'000.00 | HT |
| Installations de chantier | CHF | 23'000.00 | HT |
| Collecteurs EU/EC | CHF | 370'000.00 | HT |
| Conduites EP et hydrantes | CHF | 374'000.00 | HT |
| Sous-total - Infrastructures | CHF | 767'000.00 | HT |
| Ingénieur civil | CHF | 134'000.00 | HT |
| Géomètre | CHF | 12'000.00 | HT |
| Autorisation | CHF | 6'000.00 | HT |
| Honoraires et frais | CHF | 152'000.00 | HT |
| Divers et imprévus 10 % | CHF | 137'000.00 | HT |
| Total HT | CHF | 1'504'000.00 | HT |
| TVA 7.7 % | CHF | 115'808.00 | HT |
| TOTAL TTC Arrondi | CHF | 1'620'000.00 | TTC |

4. Financement

Le montant de CHF 1'620'000.00 TTC sera financé par les liquidités courantes ou l'emprunt, le cas échéant, au meilleur taux du marché.

Ainsi, l'investissement net d'environ CHF 1'547'000.00 (CHF 1'620'000.00 diminués de CHF 73'100.00 de TVA récupérée) sera amorti de la façon suivante :

- CHF 598'000.00 TTC dans la rubrique 620 (routes communales et génie civil), sur une période de 40 ans au taux de 2.50 % par année, soit environ CHF 14'950.00 par année ;
- CHF 478'000.00 HT dans la rubrique 700 (approvisionnement en eau), sur une période de 80 ans au taux de 1.25 % par année, soit environ CHF 5'975.00 par année ; la TVA de 7.7 % (environ CHF 36'800.00) sera récupérée ;
- CHF 471'000.00 dans la rubrique 710 (protection des eaux), sur une période de 80 ans au taux de 1.25 % par année, soit environ CHF 5'890.00 par année ; la TVA de 7.7 % (environ CHF 36'300.00) sera récupérée.

Les intérêts découlant d'un éventuel emprunt, pouvant actuellement raisonnablement être calculés à 2 %, seraient comptabilisés dans la rubrique 940 (intérêts et amortissements).

Les frais d'exploitation supplémentaires liés à cet investissement sont nuls du point de vue des infrastructures, car il s'agit d'amélioration et de renouvellement.

5. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter l'octroi d'un crédit de travaux de CHF 1'620'000.00 TTC pour la mise en système séparatif du réseau d'évacuation des eaux et le remplacement des conduites d'eau potable sous les chemins de Vy-Neuve et des Autrichiens à Estavayer-le-Lac.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 16 août 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL



Eric Chassot
Syndic

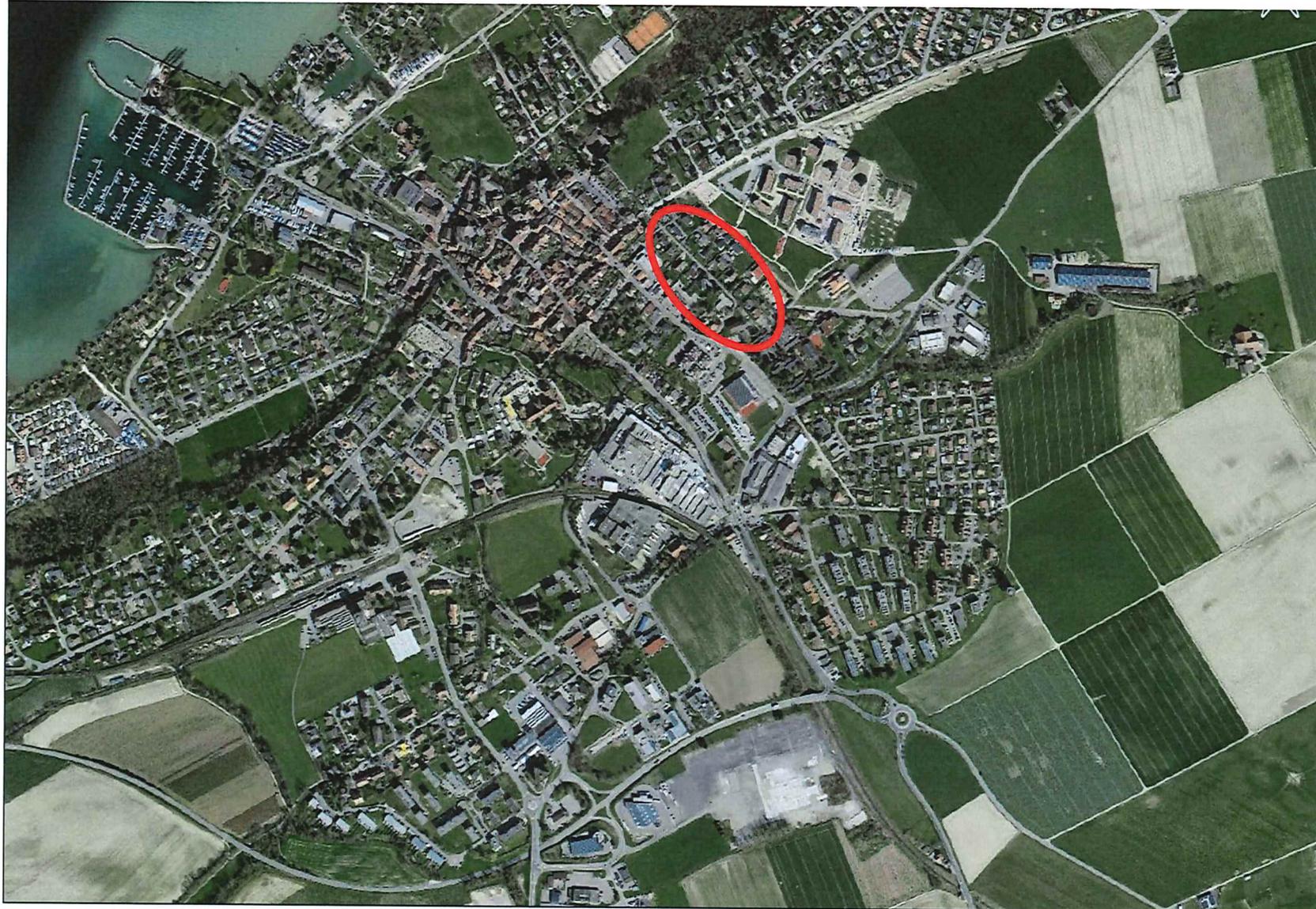


Lionel Conus
Secrétaire général

Conseiller communal responsable : Joseph Borcard, Dicastère de l'environnement et de l'énergie

Annexes :

- Plan de localisation
- Plan de la zone du projet



Annexe II – Zone projet

